

FAQ IN-Qualis

Sommaire

Qu'est-ce que la norme IN-Qualis ?	2
Pour quelles organisations la norme convient-elle ?	2
Où puis-je trouver la norme IN-Qualis et son règlement ?	2
Quels sont les avantages de la certification IN-Qualis ?	2
Comment la norme est-elle structurée ?	3
Quels modules peuvent être substitués ?	3
Quels sont les modules C qu'une organisation doit compléter ?	3
Quelle est la distinction entre formation au sein du module C1 ou C2 et le module C4 (formation)	4
Quelles sont les différences principales entre la norme IN-Qualis et ISO9001:2015 ?	4
Quel est le coût de la certification ?	5
Qui effectue la certification ?	5
Comment fonctionne la certification ?	5
Quelle est la durée de validité d'un certificat ?	5
Quelles organisations sont déjà certifiées IN-Qualis ?	5

Qu'est-ce que la norme IN-Qualis ?

La norme de qualité IN-Qualis est la seule norme de qualité spécifique à l'insertion professionnelle en Suisse. Elle a été développée en 2005 par l'organisation faîtière Insertion Suisse sous le nom de norme AOMAS. En 2017, la norme de qualité a fait l'objet d'une révision complète. La norme révisée, examinée et accréditée par le Service d'accréditation suisse, est entrée en vigueur en mars 2019 sous le nouveau nom IN-Qualis. Actuellement, une centaine d'organisations d'insertion sont certifiées IN-Qualis ou AOMAS.

Pour quelles organisations la norme convient-elle ?

IN-Qualis est un système de gestion de la qualité créé spécifiquement pour assurer et développer la qualité au sein des organismes d'insertion professionnelle. Les programmes pour promouvoir l'insertion professionnelle concernent différents domaines pour lesquels la norme de qualité peut s'appliquer : assurance-chômage, assurance-invalidité et accidents, aide sociale et offices cantonaux de l'immigration. Les prestations peuvent prendre différentes formes :

- Prestations avec des possibilités internes de travail (par ex. ateliers, entreprises internes, programmes collectifs) ;
- Prestations avec possibilités de travail dans des entreprises externes (économie privée, associations sans but lucratif, administration publique) ;
- Conseil individuel (job-coaching) ;
- Formations.

Où puis-je trouver la norme IN-Qualis et son règlement ?

La norme IN-Qualis et son règlement sont disponibles en allemand, français et italien sur le site d'[Insertion Suisse](#).

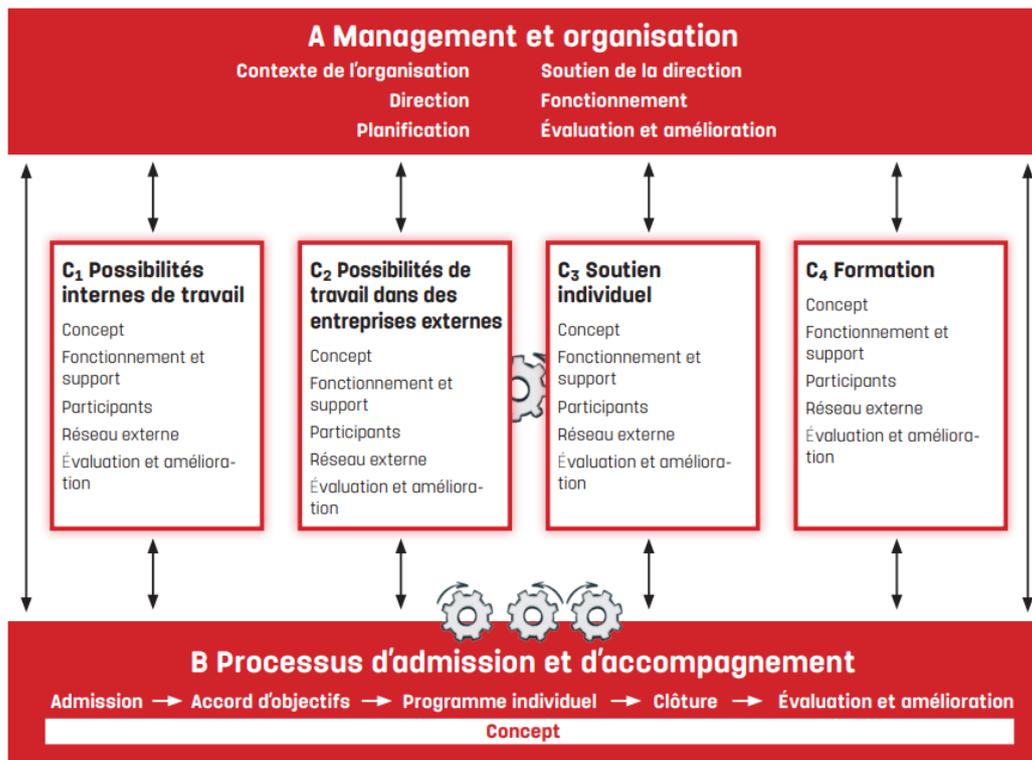
Quels sont les avantages de la certification IN-Qualis ?

Les points suivants résument les principaux avantages de la certification IN-Qualis pour un organisme d'insertion professionnelle :

- Mise en place d'un système de gestion de la qualité basé sur des critères de qualité pertinents et spécifiques à l'insertion professionnelle
- Attestation et preuve de bonne qualité vis-à-vis des organismes de financement, du public, des collaborateurs et des participants
- Examen externe de la qualité fournie par l'organisation, qui permet d'identifier les aspects qui doivent encore être développés

Comment la norme est-elle structurée ?

La norme se présente dans une structure modulaire, avec deux modules obligatoires (A & B) et quatre modules optionnels obligatoires (C). Au moins un module C doit être sélectionné.



Quels modules peuvent être substitués ?

Le module A peut être remplacé par une certification ISO 9001:2015 ou eduQua:2021 valide. Le module C4 peut être remplacé par une certification eduQua valide.

Quels sont les modules C qu'une organisation doit compléter ?

Le choix parmi les modules C1 à C4 s'effectue en fonction des offres de l'organisme. Une organisation doit donc faire auditer un ou plusieurs modules C en fonction des domaines de prestation qu'elle propose. La détermination exacte des modules C à auditer se fait en concertation avec l'organisme de certification responsable.

MODULE C1 : POSSIBILITES INTERNES DE TRAVAIL *Module à option, non substituable*

Ce module est nécessaire si l'organisme offre des possibilités internes de travail ou d'activité (ateliers, entreprises, programmes collectifs, etc.).

MODULE C2 : POSSIBILITES DE TRAVAIL DANS LES ENTREPRISES EXTERNES *Module à option, non substituable*

Ce module est nécessaire si l'organisme est en réseau avec des entreprises partenaires (économie privée, associations à but non lucratif, administration publique) fournissant des places de travail ou de stage.

MODULE C3 : SOUTIEN INDIVIDUEL *Module à option, non substituable*

Ce module est nécessaire si l'organisme dispose dans le cadre de l'insertion professionnelle de sa propre offre de conseil individuel (« Job-Coaching »). En règle générale, cette activité de conseil s'achève dès lors qu'un placement a été réalisé avec succès.

MODULE C4 : FORMATION : module à option, remplaçable par une certification eduQua valide

Ce module est nécessaire si l'organisme propose ses propres offres de formation (telles que des cours de langues ou des cours techniques) conduisant à une plus-value pour le marché du travail.

Quelle est la distinction entre formation au sein du module C1 ou C2 et le module C4 (formation)

Si de la formation est réalisée dans le cadre des possibilités internes de travail, dans les entreprises externes ou lors de coaching professionnel, il n'est pas nécessaire de remplir le module C4 en plus. Ce module doit être rempli uniquement si l'organisation propose des offres de formation auxquelles les participants peuvent être spécifiquement affectés, telles que des cours de langues, des cours d'informatique, etc. La distinction entre les différents types de formation se fait en concertation avec l'organisme de certification responsable.

Quelles sont les différences principales entre la norme IN-Qualis et ISO9001:2015 ?

La norme ISO9001:2015 a été développée à l'origine pour la production, avec pour objectif de garantir la qualité de produits standardisés. Les exigences de la norme ISO9001:2015 se situent au niveau des processus. Elle ne contient pas de spécifications techniques et peut donc être appliquée à des domaines très différents.

En revanche, la norme IN-Qualis a été développée spécifiquement pour le domaine de l'insertion professionnelle, en tenant compte du fait que le travail avec les demandeurs d'emploi est généralement très individualisé. Dans la norme IN-Qualis, les exigences concernent d'une part les processus, mais les spécificités liées aux différents aspects de la conception des offres d'insertion professionnelle sont également prises en compte.

Ce qui est identique dans les deux normes, c'est le fait que les deux normes ont été accréditées par le SAS et par conséquent, les certifications peuvent être effectuées uniquement par des organismes de certification également accrédités par le SAS.

Quel est le coût de la certification ?

Les coûts pour un cycle de certification de 3 ans comprennent les éléments suivants :

- Frais de base : CHF 500.--
- Frais d'inscription : CHF 600.--
- Taxe de certification en fonction de l'offre de l'organisme de certification. Prise en compte des éléments suivants pour le calcul du temps d'audit requis : nombre d'employés, nombre de sites, nombre de modules C, nombre de modules substitués.

Qui effectue la certification ?

Les certifications de la norme IN-Qualis sont effectuées par des organismes de certification, qui doivent au préalable être accrédités par le Service d'accréditation suisse (SAS). Actuellement, il s'agit de [SQS](#), de [Swiss Safety Center](#) et de [ProCert](#) (en cours d'accréditation).

Comment fonctionne la certification ?

Une certification selon la norme IN-Qualis comprend les étapes suivantes :

- Séance d'information
- Audit de phase 1 : évaluation des documents soumis et de l'état de préparation de l'organisation.
- Audit de phase 2 sur site : examen de la mise en œuvre de la gestion de la qualité en consultant la direction, les personnes responsables de la qualité et certains collaborateurs.
- Rapport d'audit et décision de certification
- Audits intermédiaires annuels sur site : plus précisément, examen des non-conformités mineures identifiées ou des changements dans la gestion de la qualité depuis l'audit de certification.

Quelle est la durée de validité d'un certificat ?

Une certification est valable pendant trois ans.

Quelles organisations sont déjà certifiées IN-Qualis ?

Sur le [site d'Insertion Suisse](#), vous trouverez une vue d'ensemble de toutes les organisations certifiées IN-Qualis.